

Les prud'femmes à Genève : élections du 7 décembre

Autor(en): **E.Gd.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 464

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262082>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer
ADMINISTRATION
 M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
 Compte de chèques postaux I. 943
 Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
 de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
 ÉTRANGER..... 8.—
 Le numéro..... 0.25
 Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir du juillet, il est
 déduit des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de
 l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :
 40 centimes
 Réductions p. annonces répétées

Aux femmes suisses majeures domiciliées dans le canton de Genève :

Etes-vous déjà inscrites comme électrices pour les élections des prud'femmes ?

Sinon, hâtez-vous de le faire et de faire inscrire vos amies, car le délai est proche, (30 novembre à midi) et il s'agit de mesures intéressant toutes les femmes.

On s'inscrit au Secrétariat du Département de l'Intérieur, Hôtel de Ville, 3^e étage, Bureau N° 13.

A nos lecteurs, lectrices, collaborateurs et collaboratrices

La rédaction du Mouvement ayant été momentanément transférée à La Chaux-de-Fonds pendant l'absence récente de la rédactrice en chef, un autre horaire a dû être établi pour les délais d'impression de nos derniers numéros, la correspondance avec l'imprimerie à Genève prenant forcément plus de temps. C'est pourquoi un certain nombre de nouvelles, informations, convocations, etc., nous sont parvenues trop tard pour trouver place dans ces numéros, et ont dû attendre le numéro d'aujourd'hui pour paraître. Nous en exprimons tous nos regrets à celles qui ont bien voulu nous les adresser, comme à celles qui ont été peut-être étonnées de ne pas les trouver dans nos colonnes, certaines que toutes comprendront qu'il s'est agi de circonstances indépendantes de notre volonté.

D'autre part, et pour donner à toutes ces communications la place qui leur est due, nous retarderons la publication de la série d'articles sur Le Féminisme en Pologne et dans les Etats baltes, que nous comptons commencer aujourd'hui à la suite du voyage de notre rédactrice, nous bornant à faire paraître une seule étude, qui sera suivie de plusieurs autres dans nos prochains numéros.

Le « MOUVEMENT FÉMINISTE. »

Les Prud'femmes à Genève

Elections du 7 décembre

Les féministes genevoises, et avec elles un grand nombre de femmes exerçant les professions et métiers les plus divers, sont de nouveau engagées dans une vigoureuse action en vue des élections aux tribunaux des prud'hommes fixées au samedi 7 décembre prochain. Action d'autant plus intense que la loi genevoise sur les tribunaux de prud'hommes est, on le sait, à la fois beaucoup plus large et beaucoup plus restrictive que celles qui sont en vigueur dans d'autres cantons. Plus large en ce sens qu'elle reconnaît le droit de voter pour ces tribunaux et celui d'y être élu à tous les citoyens et à toutes les citoyennes suisses

majeurs domiciliés dans le canton, quelle que soit leur profession, et même si ils ou elles n'exercent point au sens propre du terme; plus restrictive d'autre part, du fait que, si les électeurs masculins sont inscrits d'office sur les registres électoraux, les femmes, elles, ne sont admises à voter que si elles ont préalablement demandé leur inscription sur ces mêmes registres (qui ont actuellement la forme beaucoup plus moderne d'un fichier). Que ce système soit déplorable, et pour nous, les femmes obligées à remplir à nouveau cette formalité, et pour les fonctionnaires du Département intéressé, qui sont ainsi astreints à recommencer à chaque élection ce travail d'inscription, nous sommes d'accord; et nous nous demandons même si la raison financière toujours invoquée, soit que cela coûterait bien trop cher d'établir des registres électoraux de toute notre population féminine suisse domiciliée à Genève, vaudra longtemps après deux ou trois rééditions de cette besogne de Pénlope? On prétend aussi qu'il serait bien plus difficile de tenir à jour des registres électoraux féminins parce que les femmes en se mariant changent de nom, et en divorçant reprennent leur premier nom... viendra bien un jour où la vague suffragiste balayera toute cette argumentation sur la valeur de laquelle il est permis de discuter.

Quoi qu'il en soit, nos féministes se trouvent maintenant devant la double tâche d'atteindre le plus grand nombre possible de femmes pour les engager à aller s'inscrire si elles veulent voter, et de leur présenter une liste solidement établie de candidates. Un Comité d'action vient de se constituer à cet effet, sur l'initiative de l'Association pour le Suffrage féminin, et auquel ont adhéré dix-sept organisations féminines genevoises, qui ont donné mandat à un Bureau exécutif (M^{lles} Gourd et Lambosy, M^{lle} Plattner, représentant l'Association pour le Suffrage, M^{lle} Ad. Barde pour l'Union des Femmes, M^{lle} Arnold pour les Femmes universitaires, M^{lle} Ch. Gautier pour l'Association d'éducation nationale, M^{lle} Tissot pour le Service social volontaire, et M^{lle} Coeytaux-Bertrand pour l'Union chrétienne), d'abord d'organiser toute la propagande au moyen d'affiches et de papiers à distribuer; puis de faire les démarches nécessaires, aussi bien auprès des prud'femmes qui ont fonctionné durant cette dernière législature, qu'auprès de nouvelles can-

didates, ou auprès des autres groupements susceptibles d'en présenter (groupes masculins, Union des syndicats, syndicats chrétiens sociaux).

Beaucoup d'entrain se manifeste partout, ce qui est de bon augure : une fois de plus se vérifie ce que nous avons dit si souvent, soit que, lorsque les femmes possèdent un droit, elles tiennent fermement à l'exercer, si tièdes qu'elles aient pu être lorsqu'il s'est agi de le revendiquer. C'est pourquoi, et indépendamment de l'intérêt d'ordre professionnel qu'elles présentent, de l'occasion qu'elles fournissent aux femmes de collaborer activement à des tâches qui leur conviennent à merveille, ces élections sont aussi tout spécialement intéressantes pour nous suffragistes. Aussi faisons-nous appel ici encore à toutes nos lectrices domiciliées à Genève pour qu'elles ne laissent pas passer la date du 30 novembre sans s'inscrire, ni celle du 7 décembre sans voter, comme à toutes nos lectrices hors de Genève pour qu'elles nous accompagnent de leurs vœux durant cette brève, mais intense campagne.

E. Gb.

AVIS IMPORTANT

Dès maintenant et jusqu'à nouvel avis, l'adresse de la Rédaction du « MOUVEMENT FÉMINISTE », comme l'adresse particulière de la Rédaction en chef, est de nouveau

17, rue Töpffer, Genève

Nos collaborateurs et correspondants sont instamment priés de bien vouloir prendre note de ce changement d'adresse, tout envoi fait aux Crêts de Pregny subissant de ce fait un retard en tout cas d'un courrier.

Lire en 2^e page:

LYDIE MOREL et S. BONARD : Derniers échos des élections fédérales.

En 3^e et 4^e pages:

A. DE MONTET: In Memoriam, M^{me} Couvreur de Budé.

Les femmes pour la paix.

SIMONE PIERRE: Ce que m'a dit la Chanson française.

Les Expositions. — Nouvelles de diverses Sociétés.

L'assermentation d'un juge féminin à Genève